GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

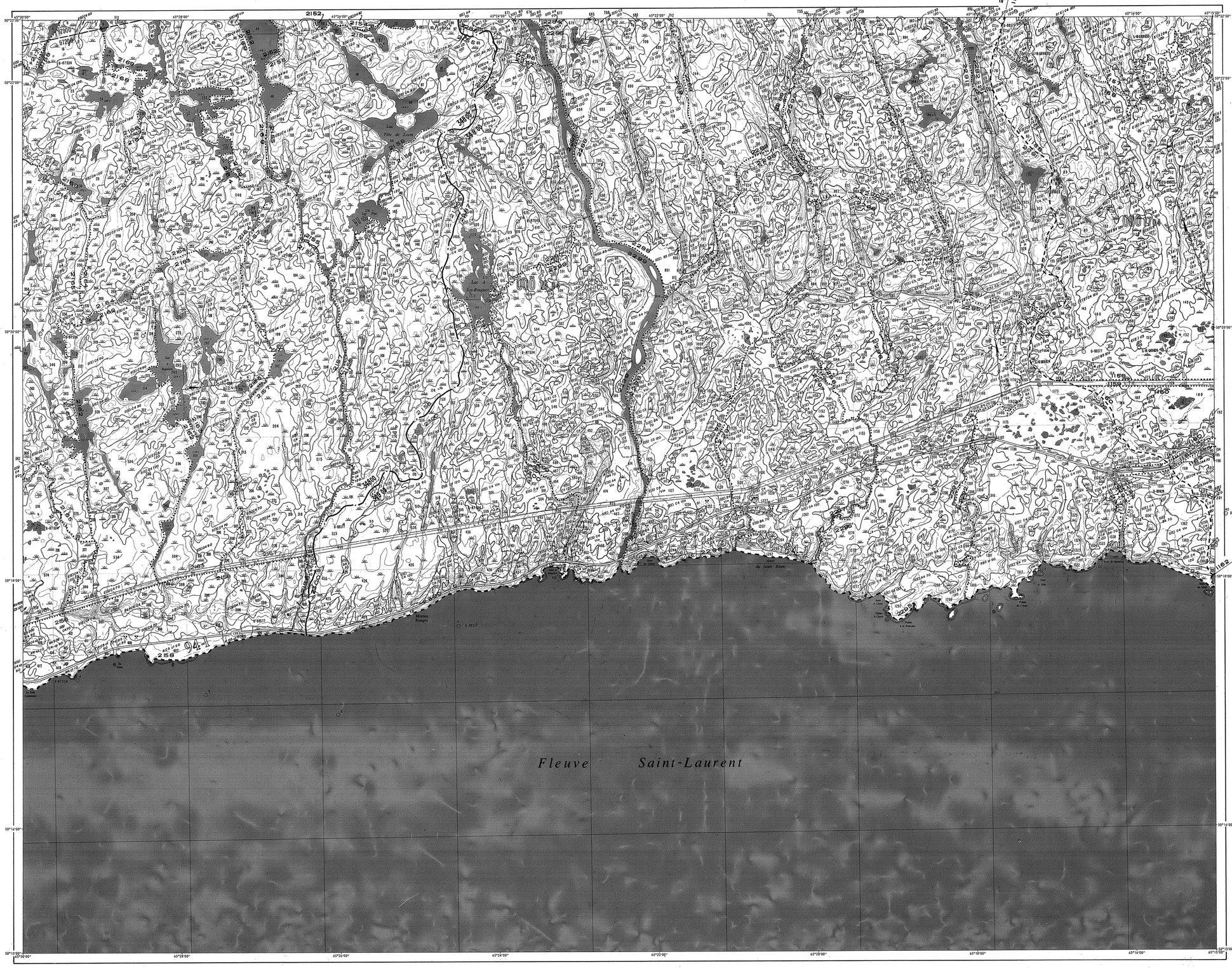

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — 0 sapin et/ou épinette blanche R (S)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge R (P)
— — 0 pin rouge R (PR)
— — 0 pin gris R (PG)
— — 0 thuya (cèdre) R (C)
— — 0 pruche R (PR)
— — 0 mélèze R (L)
Pessière R (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée-tronc) E (E)
— — 0 thuya (cèdre) E (C)
— — 0 mélèze E (M)
— — 0 pruche E (PR)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge E (P)
— — 0 pin gris E (PG)
— — 0 pin rouge E (PR)
— — 0 sapin et/ou épinette E (S)
— — (plantation d'épinette blanche) E (S) p
— — (plantation d'épinette de Norvège) E (N) p
— — (plantation d'épinette noire) E (E) p
— — (plantation d'épinette rouge) E (R) p
Sapinière R (S)
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée-résineuse) S (S)
— — 0 thuya (cèdre) S (C)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge S (P)
— — 0 pin rouge S (PR)
— — 0 pin gris S (PG)
— — 0 mélèze S (M)
— — 0 sapin de sapin baumier S (SB)
Pinède à pin blanc P (P)
— — avec pin rouge P(PR)
— — (le pin blanc occupant plus de 75% de la portée-résineuse) P(P)
— — avec thuya (cèdre) P(C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge P(E)
— — avec mélèze P(M)
— — avec pin rouge P(PR)
— — avec pin gris P(PG)
— — avec pruche P(PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche P(S)
— — (plantation) P(S) p
Pinède à pin rouge P (PR)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) P (PR)
— — avec thuya (cèdre) P (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge P (E)
— — avec mélèze P (M)
— — avec pin blanc P (P)
— — avec pruche P (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche P (S)
— — (plantation) P (S) p
Pinède à pin gris P (PG)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) P (PG)
— — avec thuya (cèdre) P (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge P (E)
— — avec mélèze P (M)
— — avec pin rouge P(PR)
— — avec pruche P (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche P (S)
— — (plantation) P(S) p
Cédrière C (C)
— — 0 thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (C)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— — 0 mélèze C (M)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge C (P)
— — 0 pin rouge C (PR)
— — 0 pin gris C (PG)
— — 0 pruche C (PR)
— — 0 sapin et/ou épinette blanche C (S)
— — (plantation de thuya?) C(C) p
Pruchière Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (PR)
— — 0 thuya (cèdre) Pr (C)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge Pr(E)
— — 0 mélèze Pr(M)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge Pr(PB)
— — 0 pin rouge Pr(PR)
— — 0 pin gris Pr(PG)
— — 0 sapin et/ou épinette blanche Pr (S)
— — (plantation) Pr(S) p
MÉLÈZE M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) M (M)
— — 0 thuya (cèdre) M (C)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge M (E)
— — 0 pin blanc et/ou rouge M(PB)
— — 0 pin rouge M(PR)
— — 0 pin gris M(PG)
— — 0 sapin et/ou épinette blanche M (S)
— — (plantation de mélèze européen) M(E) p
— — (plantation de mélèze japonais) M(J) p
— — (plantation de mélèze laricin) M(L) p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — — avec sapin	F1 S (F)	F1 S (R)
— — — — avec épinette noire	F1 E (F)	F1 E (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E. (F)	F1 E. (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	B1 S (F)	B1 S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B1 E (F)	B1 E (R)
— — — — avec pin blanc	B1 Pb (F)	B1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	B1 Pr (F)	B1 Pr (R)
— — — — avec pin gris	B1 Pg (F)	B1 Pg (R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	B2 R (F)	B2 R (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
Peuplerie avec sapin	Pe S (F)	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E (F)	Pe E (R)
— — — avec épinettes	Pe Ep (F)	Pe Ep (R)
Épinette rouge résineuse	Er R (F)	Er R (R)
Épinette noire résineuse	En R (F)	En R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — — — sur station nordique	M Fn	M Fn (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes F
— — d'essences tolérantes F1
— — d'essences nordiques Fn
— — (plantation) F p
Bouleaux 0 bouleaux blancs et/ou bouleaux gris B(BP)
— — 0 bouleaux jaunes B(BJ)
Peuplerie F(P)
Érablière rouge Er
Érablière
— — 0 bouleaux blancs et/ou bouleaux gris Er (BP)
— — 0 bouleaux jaunes Er (BJ)
— — 0 peupliers Er (P)
— — 0 feuillus d'essences intolérantes Er (F)
— — 0 feuillus d'essences tolérantes Er (F1)
Plantation d'érable à sucre Er p
— — de bouleau jaune Be p
— — de peuplier Pe p
— — de peuplier hybride Pe(H) p
— — de frêne d'amérique Fr Am p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche vivantes
⊖ 10-50 %
⊗ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Coupe
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	90-30 "	30-90 "
50 "	41-60 "	120-30 "	30-120 "
70 "	61-80 "	120-50 "	50-120 "
90 "	81-100 "	120-70 "	70-120 "
120 "	101 et plus		

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus de dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Plus de dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges certaines de 60 ans. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Superficie accusée de pente	0-5%	s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR		20m	17m	13m	9m	4m	
		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE CONSEIL MORIN LTÉE (BASSIN 34900)
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE CONSEIL MORIN LTÉE (UG 95)
SIGNATURE : [signature]

S.I.F. (UG 94-1, BASSIN 34900)

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 94-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1*

Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 16
Concessionnaire ou autres 04

Bassin hydrographique 34900*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 97200*
Division de recensement
Municipalité
Codastre

Parcelle 2296 *

Région écologique 96*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E C 1 C3 pp 50 m G — définitation, — classe de pente, — classe d'âge, — perturbation, — origine, — classe de hauteur, — classe de densité, — sous group. d'essences, — groupement d'essences

R C3 C 0 E 0 D1 — classe de pente, — classe d'âge, — année de l'origine, — origine, — classe de hauteur, — classe de densité, — type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987-89
Année de publication : 1988-90
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-12 S.E.	22-11 S.O.	22-10 S.E.	22-10 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-5 S.E.	22-6 S.O.	22-7 S.E.	22-7 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.

22 1/6 S.O.